

Journée internationale des personnes handicapées: Message du Directeur général du BIT, Juan Somavia

Transcription:

Merci de vous joindre à la célébration de la Journée internationale des personnes handicapées.

Cette année, des gens se mobilisent dans le monde entier pour que dignité, respect, égalité des chances et intégration deviennent une réalité pour les personnes handicapées grâce au travail décent.

En arrière-plan, une vérité universelle: tous les hommes et les femmes, où qu'ils vivent, veulent avoir de réelles possibilités de trouver un travail décent, un travail qui leur donne un sentiment de dignité.

Aujourd'hui, nous mettons en avant le droit des personnes handicapées, qui aspirent à avoir un travail décent, fondé sur:

le respect des droits des travailleurs, tout particulièrement le droit à la non-discrimination ;
la protection sociale pour tous ;
l'augmentation des possibilités d'emploi ;
le dialogue social.

D'abord simple mot d'ordre de l'OIT, le travail décent est une notion à laquelle ont adhéré les dirigeants et les gens du monde entier. Et l'on voit aujourd'hui se dessiner dans le monde un vaste mouvement en sa faveur.

Les personnes handicapées sont concernées au premier chef puisque près de 470 millions d'entre elles sont en âge de travailler.

Chaque jour, des personnes handicapées font la preuve que le handicap n'empêche pas d'être productif dans son travail.

Malgré cela, beaucoup de personnes handicapées sont au chômage.

Celles qui ont un emploi souvent ne jouissent pas de la même sécurité que les autres travailleurs et ont peu de perspectives de carrière.

Trop nombreuses sont les personnes handicapées qui vivent dans la pauvreté.

Nous devons intensifier nos efforts afin d'accélérer le rythme du changement.

En promouvant les droits et la dignité des personnes handicapées, nous permettons non seulement à chacun d'être maître de son destin, mais nous enrichissons également la société et renforçons l'économie.

Nous ne partons pas de zéro; nous disposons déjà de conventions - des Nations Unies, de l'OIT - de législations, d'autres outils encore. Et ce ne sont pas les bonnes pratiques qui manquent.

Avec ces instruments :

Nous devons bannir les préjugés ;

Nous devons ouvrir nos lieux et nos espaces de travail aux personnes handicapées ;

Surtout, nous devons persister et ne jamais, au grand jamais renoncer à cette lutte pour la justice sociale.